

ACTION URGENTE

SOUDAN. CRAINTES POUR LA SANTÉ D'UN MILITANT EN DÉTENTION

Plus de 10 mois après son arrestation, le militant soudanais Bushra Gamar Hussein Rahma est encore détenu sans jugement et il n'a pas pu consulter d'avocat. Sa santé, déjà mauvaise, se dégrade encore et il n'est pourtant toujours pas autorisé à voir un médecin.

Bushra Gamar Hussein Rahma est détenu sans inculpation ni procès à Khartoum, la capitale fédérale du Soudan, depuis le 25 juin 2011. Il est actuellement dans l'unité générale de la prison de Kobar, à Khartoum-Nord, où il a été placé en détention en janvier 2012, sous l'autorité du procureur général. Les autorités continuent de l'empêcher de consulter un avocat et sa famille n'a pas pu lui rendre visite depuis le 5 mars. Il aurait subi des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements en détention.

Bushra Gamar Hussein Rahma est asthmatique et souffre d'une maladie du cœur. Durant sa détention il a commencé à avoir de nouveaux problèmes de santé, notamment une protrusion discale, des suites des mauvais traitements qu'il a subis et des deux grèves de la faim qu'il a menées en septembre et octobre 2011. Malgré la dégradation de sa santé, Bushra Gamar Hussein Rahma n'a pas bénéficié de l'attention médicale nécessaire et il n'a toujours pas été autorisé à consulter un médecin. En l'absence de traitement, ces problèmes représentent un véritable risque.

Bushra Gamar Hussein Rahma est technicien en radiologie ; il est également le fondateur de l'Organisation pour les droits humains et le développement (HUDO), au Kordofan méridional, région dont il est originaire. Avant cela, il a été directeur de l'Organisation pour le développement social du Soudan (SUDO), au Darfour. Il a aussi travaillé pour le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N), également au Darfour, de 2006 à 2008. Il fait partie de la population nouba (et non nubienne, comme indiqué par erreur auparavant), un groupe ethnique majeur qui rassemble plusieurs ethnies du Kordofan méridional.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- priez instamment le gouvernement de permettre immédiatement à Bushra Gamar Hussein Rahma de consulter un avocat, de voir sa famille et de bénéficier des soins médicaux dont il a besoin ;
- demandez-lui vivement de veiller à ce que cet homme soit protégé de tout acte de torture ou autre mauvais traitement et d'ouvrir sans délai une enquête sur les affirmations selon lesquelles il aurait été torturé ;
- appelez les autorités à libérer Bushra Gamar Hussein, à moins qu'elles ne l'inculpent d'une infraction dûment reconnue par la loi.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 JUIN 2012 À :

Président

HE Omar Hassan Ahmad al-Bashir

Office of the President

People's Palace

PO Box 281

Khartoum

Soudan

Courriel : info@sudan.gov.sd

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Président,

Ministre de la Justice

Mohammed Bushara Dousa

Ministry of Justice,

PO Box 302

Al Nil Avenue, Khartoum, Soudan

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de l'Intérieur

Ibrahim Mohamed Hamed

Ministry of Interior

PO Box 873

Khartoum, Soudan

Courriel : mut@isoc.sd

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Ministre,

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Zimbabwe dans votre pays. (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 205/11. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR54/027/2011/fr>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SOUDAN. CRAINTES POUR LA SANTÉ D'UN MILITANT EN DÉTENTION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'arrestation et le placement en détention de Bushra Gamar Hussein Rahma coïncident avec l'interpellation par les autorités soudanaises d'intellectuels, de militants et d'autres personnes perçues comme appartenant au Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-Nord). Un conflit armé a éclaté en juin 2011 au Kordofan méridional entre les forces gouvernementales et l'Armée populaire de libération du Soudan-Nord, un groupe armé d'opposition dont les membres, dans cette partie du Soudan, appartiennent principalement au groupe ethnique des Noubas. Depuis lors, les autorités ont en de nombreuses occasions arrêté des membres, avérés ou non, du MPLS-Nord, ainsi que des membres de ce groupe ethnique que le gouvernement soupçonne de soutenir le Mouvement. Toutes ces personnes sont bien souvent détenues sans jugement et ne peuvent ni consulter un avocat, ni contacter leurs familles.

Nom : Bushra Gamar Hussein Rahma

Genre : homme

Action complémentaire sur l'AU 205/11, AFR 54/019/2012, 11 mai 2012